

PAG·ASA

30 ans d'aide aux victimes
de traite des êtres humains





PAG·ASA

PRÉFACE

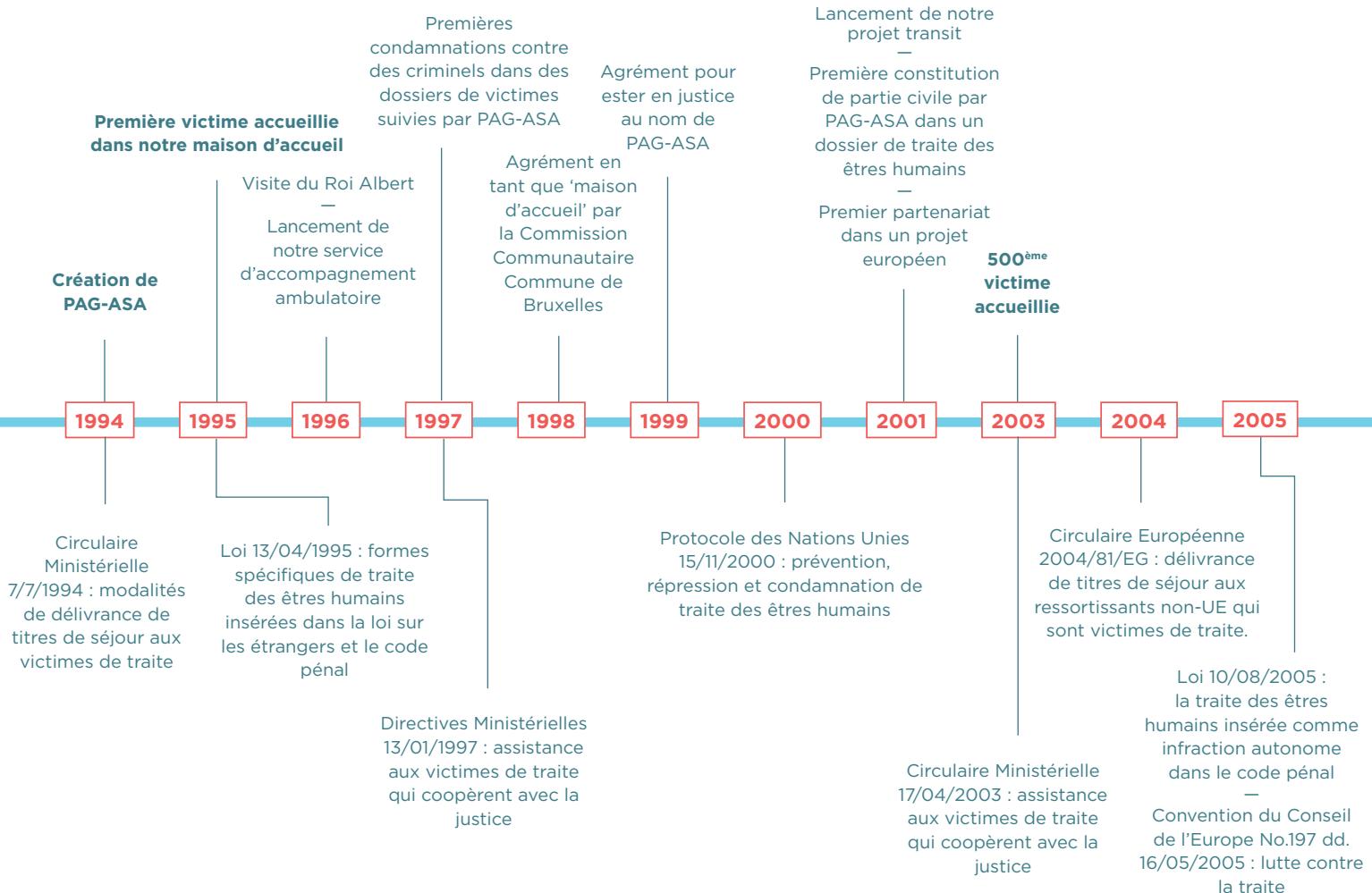
Trente ans ! Depuis la création de notre asbl en 1994, PAG-ASA a parcouru un long et beau chemin, en se consacrant toujours à la même mission : lutter contre la traite des êtres humains en soutenant les victimes et en défendant leurs droits. Au fil des ans, nous avons adapté notre aide pour apporter une réponse aux nouveaux besoins des victimes et aux réalités changeantes de la société.

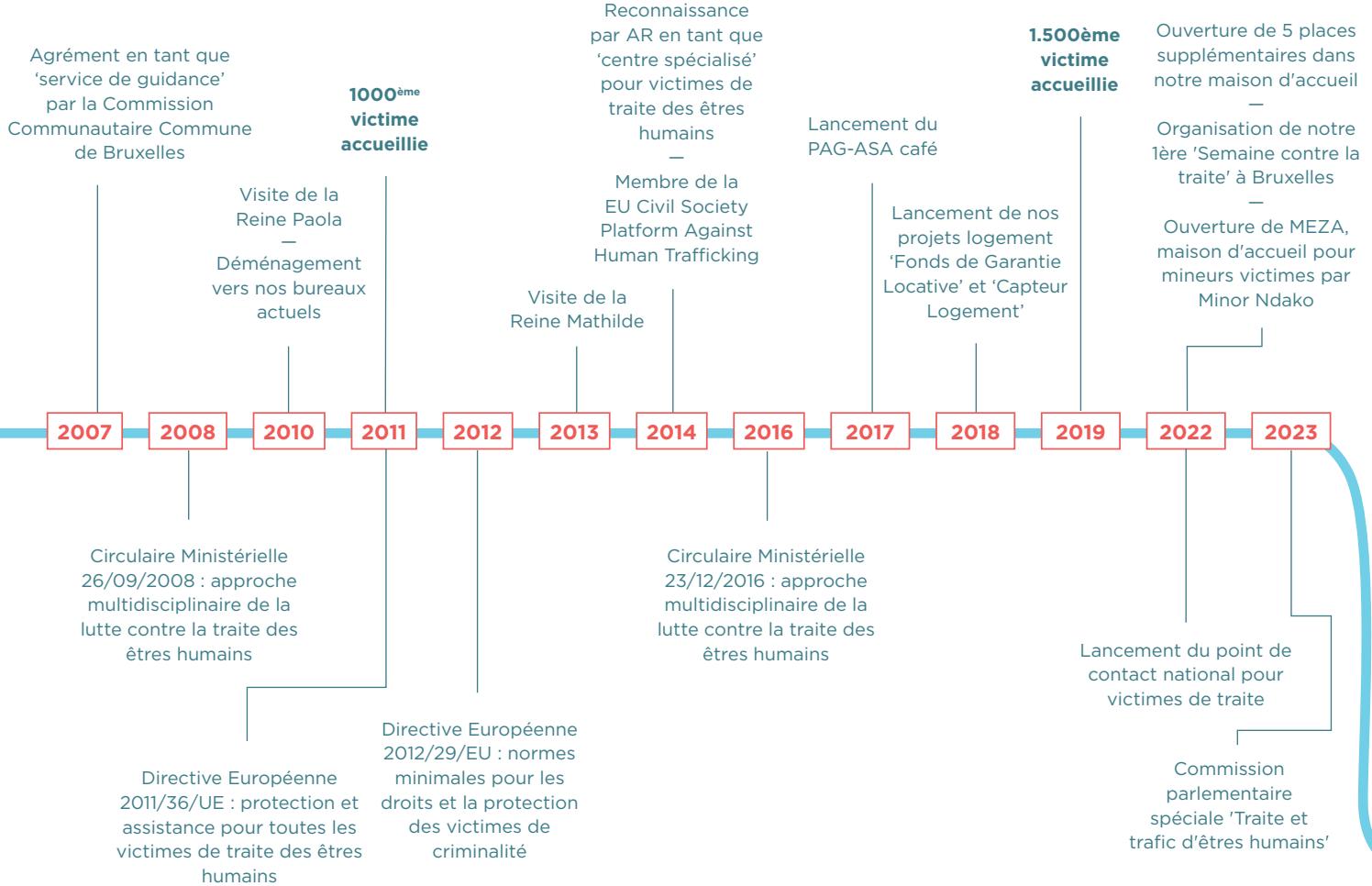
Ces dernières années ont été marquées par des défis majeurs. Alors qu'en octobre 2019 nous avions célébré notre 25ième anniversaire au Sénat de Belgique en présence de tous nos partenaires professionnels, quelques mois plus tard nous nous sommes réveillés dans un monde différent. La pandémie du COVID-19 a bouleversé nos vies et notre travail. Aujourd'hui encore, nous en ressentons les effets : l'impact économique et social de la crise sanitaire a rendu les groupes vulnérables encore plus vulnérables aux pièges des exploiteurs d'êtres humains. Notre mission n'en est malheureusement que plus importante !

PAG-ASA a fait preuve de résilience et d'innovation pour continuer à offrir ses services essentiels aux victimes 24h/7j, malgré les circonstances difficiles. En réponse aux défis, nous avons lancé des projets innovants, renforcé nos partenariats et développé de nouveaux outils pour accroître notre impact. Cela a demandé beaucoup d'énergie et d'engagement de la part de chacun : bénévoles, personnel, administrateurs et clients. De tout cœur : félicitations et un immense merci !

Pour marquer notre 30ième anniversaire, nous avons organisé une grande fête pour nos clients : quelle joie avons-nous ressentie ! Nous sommes touchés par les centaines de messages positifs. Ils nous donnent l'énergie et la force pour continuer la lutte. Notre équipe est prête à relever les nouveaux défis à venir.

Jozef De Witte (Président) et Sarah De Hovre (Directrice)





VISION ET MISSION

Vision : PAG-ASA aspire à une société où l'exploitation et la traite des êtres humains n'existent plus. Tant que cette société idéale n'est pas réalisée, PAG-ASA oeuvre pour une société où tout le monde se dresse contre l'exploitation d'autres personnes, où les exploiteurs sont sévèrement sanctionnés par les autorités, et où chaque victime de traite des êtres humains reçoit l'accès à une assistance adéquate, de sorte qu'elle ait une chance de se construire une nouvelle vie.

Mission : PAG-ASA s'engage pour toutes les victimes (potentielles) de traite des êtres humains. Nous y voyons une double mission. Notre première mission est d'offrir une assistance de qualité aux victimes de la traite des êtres humains. Ceci comporte : l'accueil et l'accompagnement sur mesure, à court et à long terme, en vue de leur rétablissement et de leur (ré-) intégration dans la société, en Belgique ou au pays d'origine. Notre deuxième mission est de participer activement à la lutte contre la traite des êtres humains aux niveaux national et international. Nous donnons forme à cette mission, d'une part, par la collaboration avec les services publics compétents sur le terrain et au niveau politique, et d'autre part, par un travail de sensibilisation, information, formation, et conseil.

COLLABORATION

PAG-ASA est un des trois centres spécialisés pour victimes de traite des êtres humains en Belgique, reconnus et mandatés par les autorités pour soutenir les victimes dans le cadre de la procédure spéciale de protection et d'assistance. C'est ainsi que PAG-ASA collabore étroitement avec tous les partenaires de l'approche multidisciplinaire dans la lutte contre la traite des êtres humains.

VALEURS



Egalité



Transparence



Engagement



Pluralisme



Respect



Ouverture



Confiance

PRINCIPES DE TRAVAIL



La victime est au cœur de notre mission



Travail en réseau



Accompagnement sur mesure, intégral et durable



Renforcer l'individu et favoriser l'autonomie



Discretion et secret professionnel



Respect des lois et des réglementations



Dialogue et participation

NOTRE ASSISTANCE AUX VICTIMES

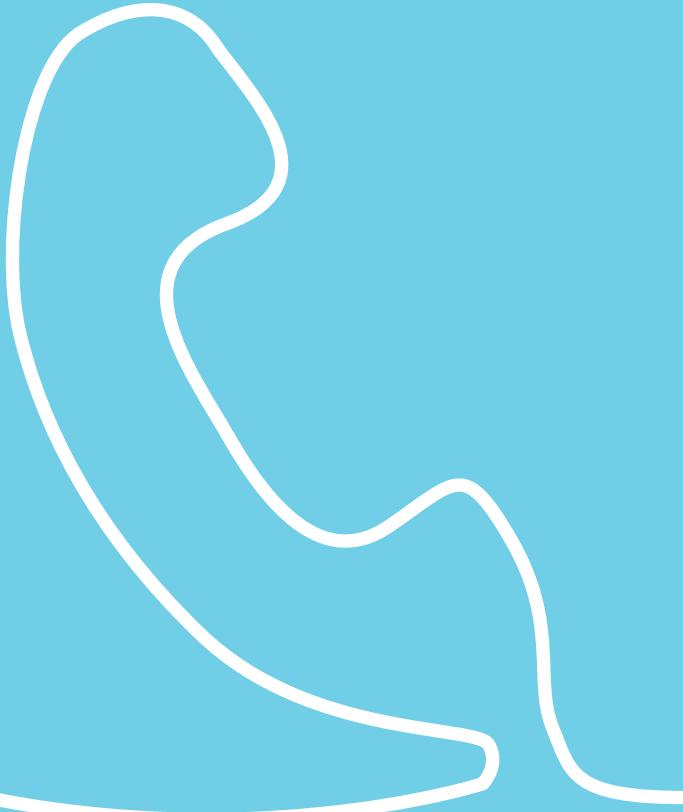




LES SIGNALEMENTS

“Je suis arrivée à PAG-ASA via la police. Ils m'ont vraiment aidée. La première fois que la police m'a dit "nous te conduisons dans un endroit où tu seras heureuse", j'avais peur parce que je ne faisais pas confiance à la police. Mais quand ils m'ont amenée à PAG-ASA, j'ai pensé "ah, c'est vraiment comme une maison.

M., NIGÉRIA, EXPLOITÉE À BRUXELLES



Un signalement, c'est toute demande d'aide adressée à PAG-ASA, qu'elle nous parvienne par téléphone, email, en personne dans nos bureaux ou encore via le point de contact national. Chaque signalement est examiné avec soin, car derrière chaque demande se trouve une personne qui mérite une oreille attentive et une réponse, même lorsqu'il ne s'agit pas de traite des êtres humains.

Ces demandes peuvent être faites directement par la personne qui pense être victime de traite, par une personne privée qui la connaît, ou par un professionnel de 1ère ligne avec qui elle est entrée en contact (comme par exemple la police, l'inspection sociale, un centre Fedasil, un avocat).

Origine des signalements enregistrés pendant les 5 dernières années

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Victime elle-même | 972 |
| Secteur social | 449 |
| Personne privée | 429 |
| Services judiciaires | 323 |
| Services pour étrangers et migrants | 171 |
| Services pour MENA* | 137 |
| Services d'aide juridique | 126 |
| Secteur médical | 63 |
| Sürya / Payoke | 44 |
| Secteur diplomatique | 14 |
| Inconnu – pas enregistré | 21 |

*MENA = Mineurs Etrangers Non Accompagnés

Lorsque nous identifions la présence d'indicateurs de traite, nous rencontrons la victime présumée et faisons toutes les démarches nécessaires pour clarifier sa situation et lui proposer un soutien adapté à ses besoins. Nous lui expliquons les conditions, avantages et inconvénients de la procédure de protection pour victimes de traite. Ensuite, c'est à elle de faire le choix d'entrer ou non dans la procédure et de bénéficier de notre soutien. Si elle décide de suivre un autre parcours, nous respectons sa décision.

Dès le premier contact, nous essayons de créer un environnement où chaque personne se sent en sécurité et respectée, transformant ainsi une expérience difficile en un début de rétablissement.

9.913

nombre total
de signalements

24/7

joignable via
un système de permanence

Au cours des dernières années, nous avons constaté une augmentation notable des signalements, de plus en plus souvent pour des situations sans indicateurs de traite. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette augmentation, entre autres :

- 1 la réduction de l'accessibilité d'autres services d'aide depuis la digitalisation accrue débutée pendant la crise du COVID,
- 2 les services du secteur du sans-abrisme saturés en région Bruxelloise,
- 3 le manque de places d'accueil pour les demandeurs d'asile qui pousse les personnes à trouver des solutions inadéquates et dangereuses pour survivre,
- 4 les efforts accrus de PAG-ASA au niveau de la sensibilisation et la formation des professionnels,
- 5 le lancement du point de contact national www.stoptraite.be en 2022.



LES ACCOMPAGNEMENTS

“

PAG-ASA est là pour aider à nettoyer toutes les blessures du passé, et après, avec la gentillesse et les activités, nous remplaçons tous les mauvais souvenirs par de beaux souvenirs, et des blessures ne reste même plus les cicatrices.

D. MAROC, EXPLOITÉE EN BRABANT FLAMAND



L'accompagnement de PAG-ASA est un soutien dans le trajet vers le rétablissement et l'autonomie que les personnes sortant d'une situation de traite entament avec courage. Nous sommes là pour les accompagner, leur offrant un appui personnalisé qui touche à tous les aspects de leur vie. Nous croyons fermement qu'avec les ressources appropriées, chaque individu peut guérir de ses cicatrices et de ses mauvais souvenirs pour créer un avenir rempli d'espoir.

Notre accompagnement individuel est intégral et sur mesure, adapté aux besoins, au contexte et aux capacités de chaque personne.

Un accompagnement comprend en principe trois volets : juridique, administratif et psychosocial. Si pour la majorité des personnes suivies, les trois volets sont nécessaires, pour d'autres, certains volets ne sont pas activés. Par exemple, une personne qui a déjà un titre de séjour durable n'aura pas besoin du volet administratif.

1.769

nombre total
de victimes entrées en
accompagnement à PAG-ASA

250

nombre de victimes
accompagnées par
PAG-ASA chaque année

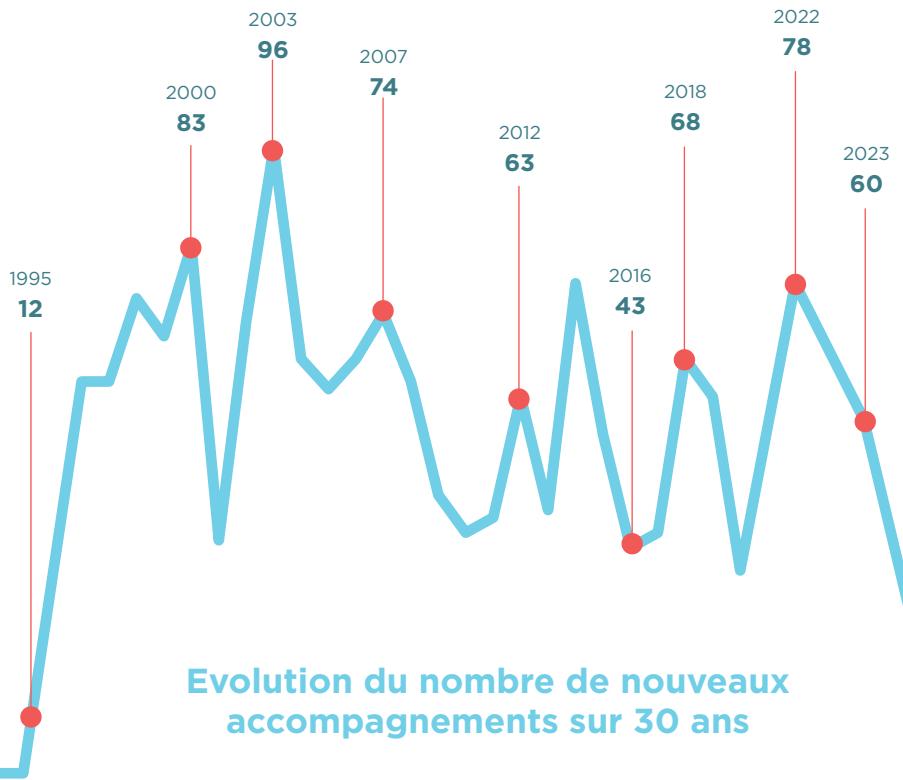
3 à 5 ANS

durée d'un
accompagnement

Lorsque une personne entre en accompagnement à PAG-ASA, elle peut être accueillie dans notre maison d'accueil si elle a besoin d'un hébergement sécurisé et stable, permettant ainsi un accompagnement en formule résidentielle. Si la personne dispose déjà de son propre logement ou lorsqu'elle quitte notre maison d'accueil, notre accompagnement se fait en formule ambulatoire, c'est-à-dire avec un suivi régulier à domicile et dans nos bureaux avec un soutien plus au moins intensif en fonction de ses besoins.

Pour renforcer l'accompagnement individuel, nous proposons des activités de groupe visant à briser l'isolement et à élargir les réseaux de soutien de nos bénéficiaires. En outre, depuis 2019, nous offrons une assistance dans la recherche de logement, qui inclut un coaching individuel et collectif, ainsi qu'un fonds de garantie locative. Dans un marché immobilier où l'offre de logements est limitée et les prix en hausse, trouver un logement abordable représente un défi majeur pour ceux qui souhaitent quitter notre maison d'accueil et progresser vers une vie autonome.





LA MAISON D'ACCUEIL

“

A l'époque, ma tête était pleine de préoccupations et de besoins. Lorsque je suis arrivé à PAG-ASA, j'ai surtout ressenti du respect : les gens me parlaient bien, m'expliquaient les choses, m'aidaient à laver mes vêtements, et j'avais une chambre avec une douche. C'était comme une famille, ou comme une mère avec son enfant. Ils m'ont aussi aidé à m'inscrire à l'école et à Actiris.

G., MAROC, EXPLOITÉE EN FLANDRES OCCIDENTALE



Notre maison d'accueil est bien plus qu'un simple logement : c'est un havre de calme et de sécurité, où les personnes peuvent commencer à se reconstruire et à planifier leur avenir à leur propre rythme. Nous accueillons toutes les personnes présumées victimes de traite, sans distinction de nationalité, de genre ou de type d'exploitation.

Nos chambres individuelles, équipées de leur propre salle de bain, ainsi que nos espaces communs, offrent un environnement sécurisé et protégé. Nos travailleurs mettent tout en œuvre chaque jour pour créer une ambiance familiale et chaleureuse, où chacun peut enfin se sentir en sécurité et au calme.

En 2022, face à une augmentation des demandes et grâce aux dons de plusieurs donateurs privés, nous avons pu agrandir notre maison ! Depuis, une nouvelle aile avec 5 chambres individuelles et un espace commun accueille les résidents qui ont déjà un peu plus d'autonomie mais qui ne sont pas encore tout à fait prêts à voler de leurs propres ailes.

21
chambres
individuelles

99%
taux d'occupation
le plus élevé
[2019]

6.377
nombre de
nuitées (2023)

4 à 6
MOIS
durée
d'un séjour
moyen

LE VOLET JURIDIQUE

“

Quand mon patron a été condamné, j'ai ressenti un grand soulagement. Lui, il est le criminel, et maintenant tout le monde sait qu'il n'est pas une bonne personne. J'avais peur de lui, mais maintenant plus. Et mon accompagnatrice m'a aidée à garder mon adresse et mes contacts cachés, comme ça je me suis senti en sécurité pendant tout le procès.”

M., ALGÉRIE, EXPLOITÉ EN HAINAUT



Nous savons combien il est crucial pour les victimes de se sentir soutenues et en sécurité pendant la procédure judiciaire contre leurs exploiteurs. Notre accompagnement juridique est conçu pour leur offrir un soutien à chaque étape de la procédure : nous les accompagnons lors des auditions pour porter plainte ou faire des déclarations, nous les tenons informées de l'avancement de l'enquête et du dossier pénal, et nous les soutenons lorsque l'affaire passe au tribunal. Aussi, si elles le souhaitent, nous les mettons en

contact avec un avocat afin de se porter partie civile et/ou de demander une indemnisation.

En travaillant en étroite collaboration avec la police, l'inspection, le parquet, l'auditotrat du travail, et les avocats nous défendons les intérêts des victimes et les aidons à naviguer dans le système judiciaire, afin qu'elles se sentent protégées et soutenues tout au long de la procédure.

LES 5 DERNIÈRES ANNÉES :

88 procès contre les
exploiteurs dans des
dossiers suivis par PAG-ASA¹

55 nombre de dossiers
qui n'ont pas mené
à un procès²

8 nombre de dossiers
dans lesquels PAG-ASA
s'est portée partie civile

¹ Un procès implique ici que le ministère public a porté le dossier au tribunal pour des faits de traite des êtres humains. Suite à cela, il peut y avoir une condamnation ou un acquittement (complet ou partiel). Dans un dossier plusieurs victimes peuvent être concernées.

² En raison d'un classement sans suite ou d'un non-lieu

LE VOLET ADMINISTRATIF

“

Je suis contente maintenant avec les papiers en Belgique. Je peux avoir un travail légal, aller à l'école et avoir un logement. Avant j'étais à la rue et je n'avais rien. Maintenant tout a changé.

H., MAROC, EXPLOITÉE À BRUXELLES



Dans le cadre de la procédure spéciale de protection pour victimes de traite des êtres humains, telle que prévue par la Loi sur les Etrangers, les victimes (qui n'ont pas de titre de séjour) peuvent bénéficier d'un titre de séjour provisoire. PAG-ASA s'occupe de toutes les démarches administratives nécessaires pour obtenir et renouveler les documents de séjour et permis de travail via l'Office des Etrangers et les autorités communales.

Pour les personnes qui sortent d'une situation d'illégalité, obtenir un permis de séjour et de travail est une étape fondamentale de leur parcours de reconstruction. Ce document leur permet d'accéder aux droits fondamentaux tels que le travail, l'éducation et le logement. Ainsi, elles peuvent enfin passer d'une situation de précarité à une situation plus stable avec une perspective d'avenir.

LES 5 DERNIÈRES ANNÉES :

124

victimes non-belges qui ont été
régularisées dans le cadre de la
procédure 'traite des êtres humains'
ou pour 'des raisons humanitaires'

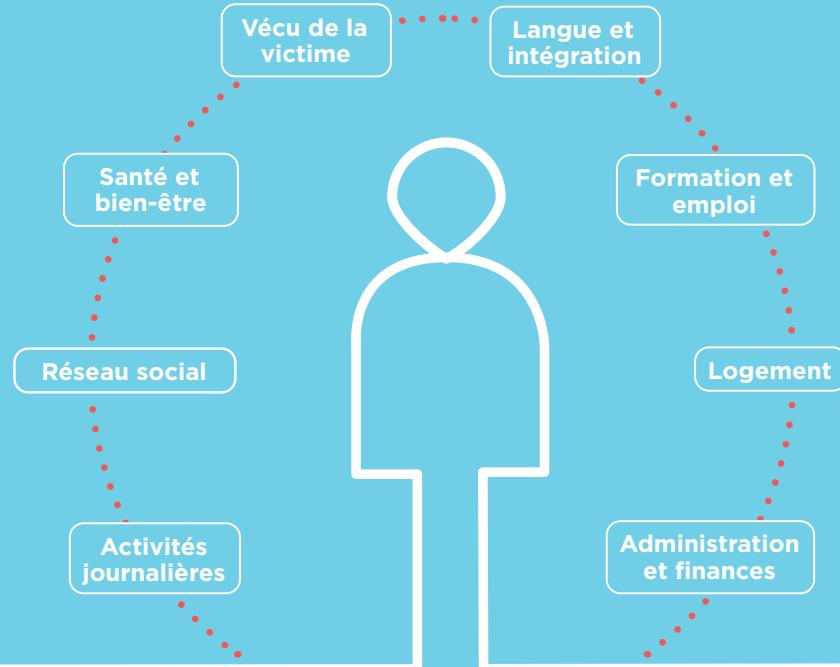
16

victimes qui ont choisi un retour
volontaire vers leur pays d'origine

LE VOLET PSYCHOSOCIAL

“Grâce à l'aide de l'équipe PAG-ASA, j'ai repris les études après avoir quitté l'école depuis plus de 25 ans. Je me suis inscrit au parcours d'intégration sociale et j'ai commencé des cours de langue. Avec le soutien de PAG-ASA, j'ai pu retrouver la vraie personne en moi, rebâtir la confiance aux autres et en moi-même. J'ai réappris à prendre soin de moi.”

P., MAROC, EXPLOITÉ À BRUXELLES



Nous croyons en la capacité de chaque individu à se reconstruire et à retrouver son autonomie. Nos travailleurs sociaux sont donc là pour accompagner chaque personne dans son trajet et pour faire un morceau de chemin ensemble.

Notre accompagnement psychosocial touche à tous les domaines de la vie de la personne et s'adapte en cours de route aux besoins uniques de chacun. Nous sommes là pour soutenir chaque personne dans le développement de son propre projet de vie, favorisant ainsi l'autonomie et la résilience.

Chaque personne bénéficie de rendez-vous réguliers avec son assistant.e social.e, que ce soit à domicile, à PAG-ASA ou ailleurs. La fréquence de ces rencontres est flexible, allant de rendez-vous quotidiens à mensuels, selon les besoins spécifiques de la personne.

Nous collaborons aussi avec diverses organisations pour offrir des activités complémentaires ou pour répondre à des besoins spécifiques, aidant ainsi nos bénéficiaires à se créer un réseau social solide.

1.089

heures prestées par
interprètes sur une année [2023]

282

heures d'entretiens
individuels
par mois [2023]

LE PROFIL DES VICTIMES

“Quand j'ai vu les autres personnes, je me suis dit: "Hé, je ne suis pas la seule victime, on est beaucoup." Je voulais voir s'il y avait des autres nigérianes, mais il y avait des gens d'autres pays qui parlaient d'autres langues. Nous avons quand même vécu ensemble, comme une communauté, parce que on sortait de la même situation.

F., NIÉGERIA, EXPLOITÉE À BRUXELLES

À PAG-ASA, nous rencontrons des personnes de tous horizons, et notre expérience montre qu'il n'y a pas de profil "type" de victime. L'âge, le sexe, le genre, le niveau d'éducation, la nationalité et l'origine socio-économique n'ont aucune importance : la traite des êtres humains peut toucher n'importe qui.

La vulnérabilité des victimes peut découler de divers facteurs : contexte social, familial et/ou économique, dépendance à l'alcool, aux drogues et/ou aux médicaments, ou encore déficience mentale, légère ou sévère. Ces vulnérabilités rendent certaines personnes des potentielles victimes de la traite. Mais il s'agit seulement de facteurs de vulnérabilité, qui n'expliquent pas comment la personne est tombée dans une situation d'exploitation.

Ce que les personnes victimes de traite ont souvent en commun, c'est le manque d'un réseau de soutien et la malchance de croiser sur leur chemin une personne prête à profiter de leurs vulnérabilités et de leur isolement pour les exploiter.



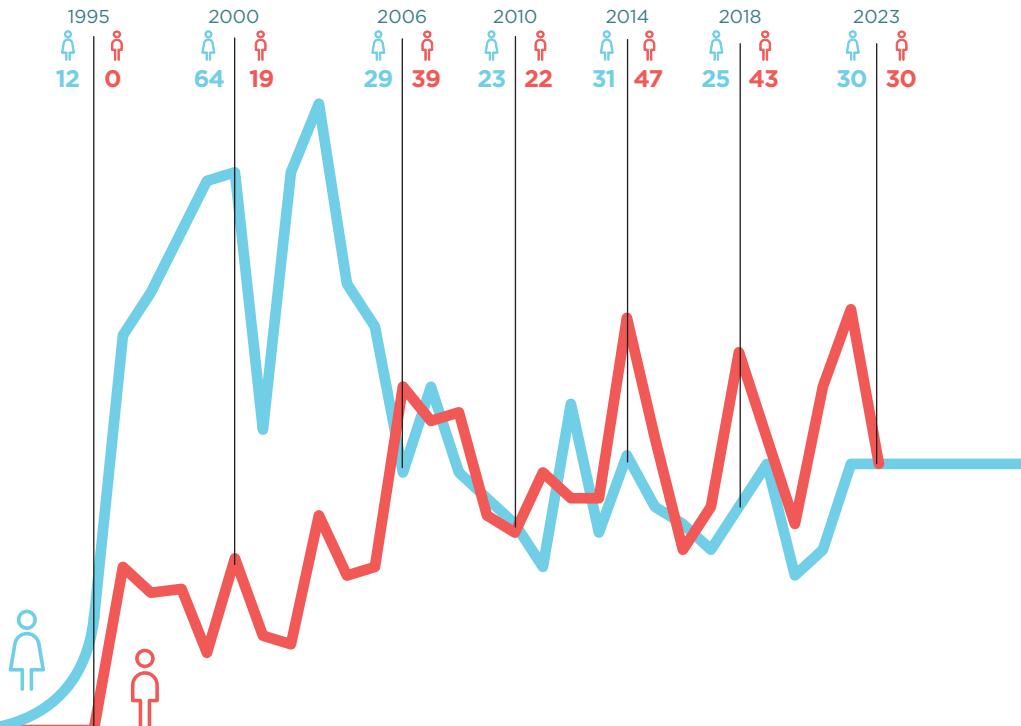
58%
FEMMES



42%
HOMMES

Evolution nombre de femmes/hommes sur 30 ans

| 1995 | 2000 | 2006 | 2010 | 2014 | 2018 | 2023 |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 12 | 64 | 29 | 23 | 31 | 25 | 30 |
| 0 | 19 | 39 | 22 | 47 | 43 | 30 |



TYPES D'EXPLOITATION



39%

exploitation sexuelle



14%

trafic aggravé



1%

délits forcés



42%

exploitation économique



1%

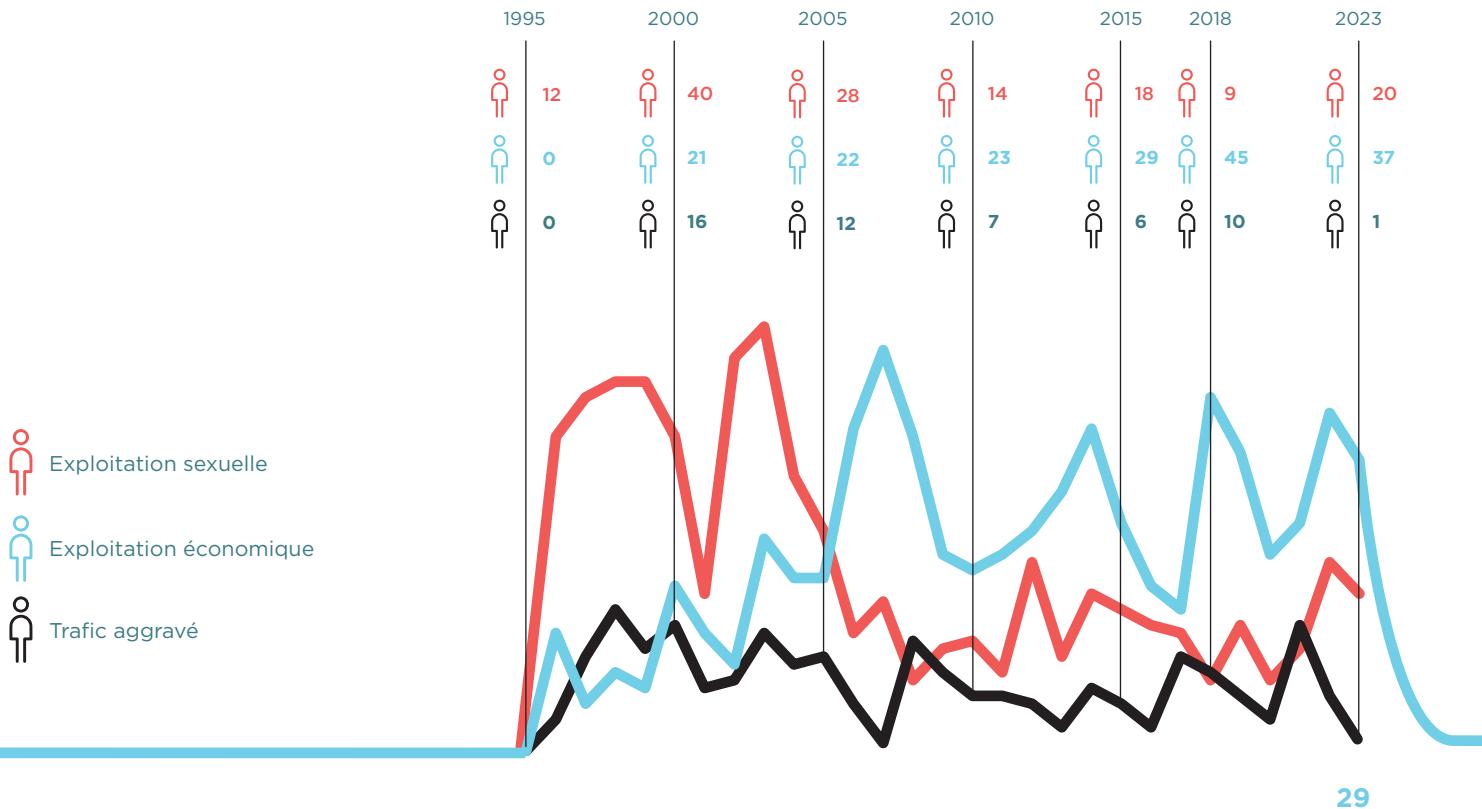
mendicité forcée



2%

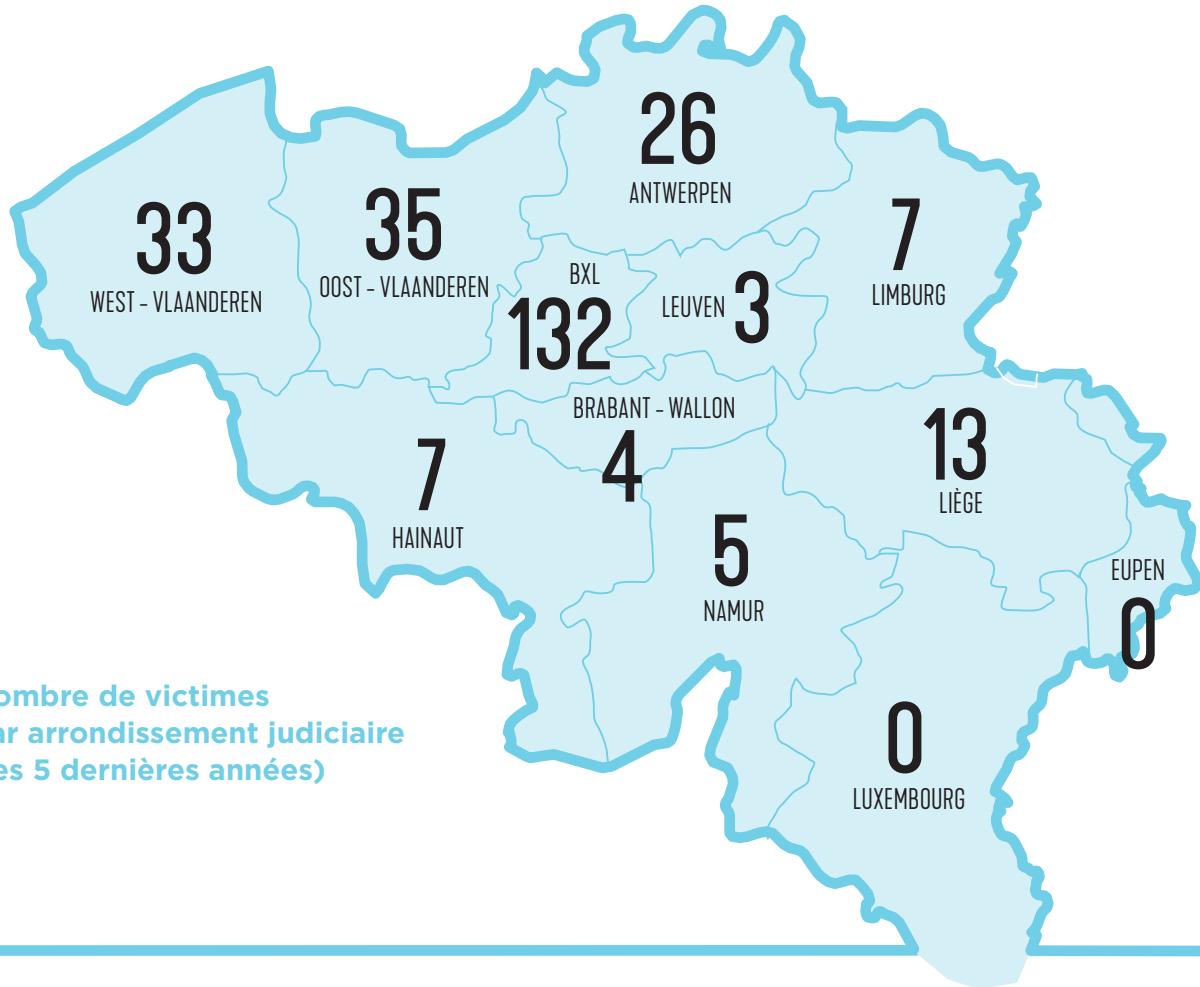
autres

Evolution du nombre de victimes par type d'exploitation sur 30 ans



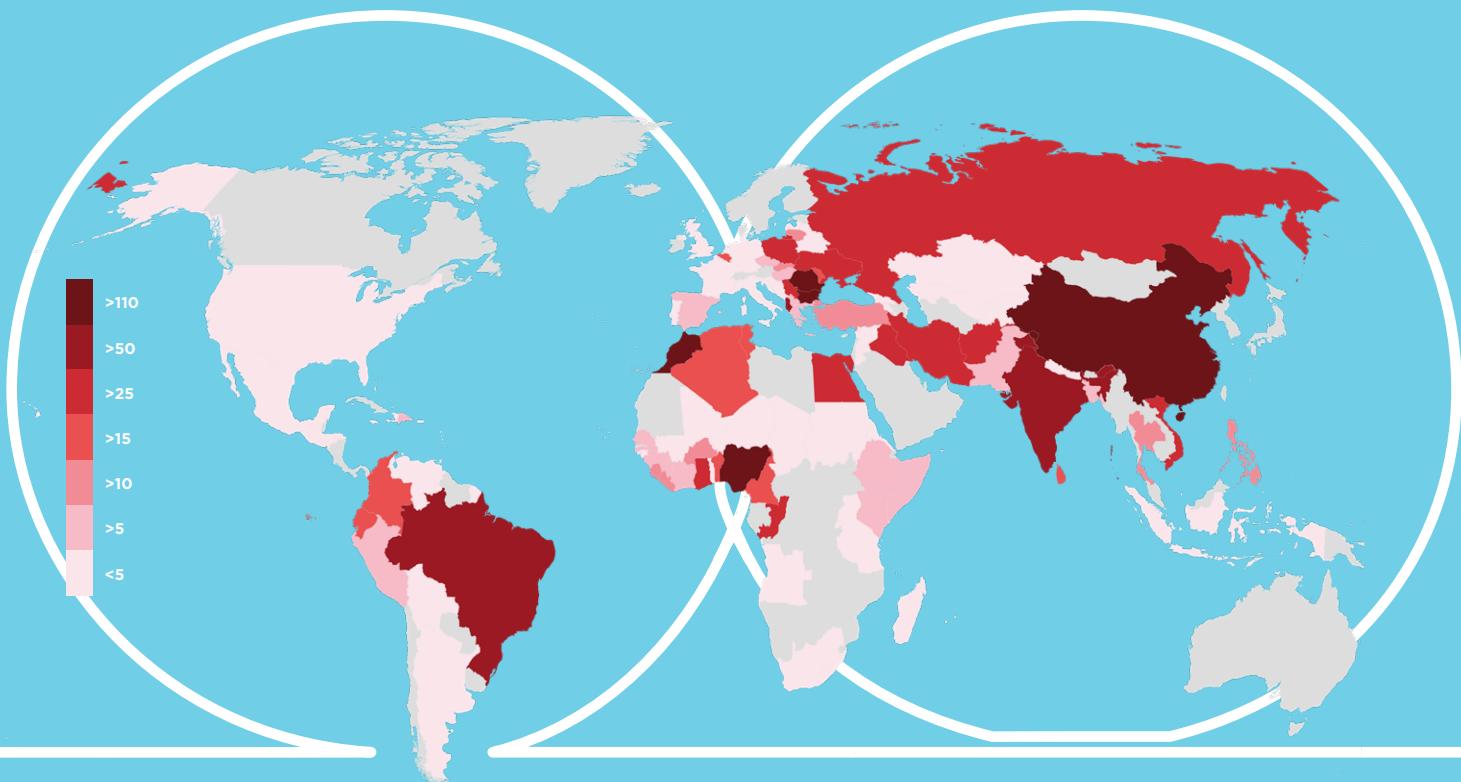
LIEUX D'EXPLOITATION

La mission de PAG-ASA n'est pas liée à quelconque compétence territoriale : nous accueillons et accompagnons les victimes peu importe le lieu en Belgique où elles ont été exploitées. Par conséquence, nous travaillons étroitement avec la police, l'inspection et les magistrats de tous les arrondissements judiciaires. En effet, il peut arriver qu'une victime exploitée à Anvers, par exemple, s'y sente en insécurité et soit réorientée vers Bruxelles ou Liège (ou inversement). Il peut aussi arriver que la maison d'accueil de PAG-ASA soit au complet et qu'une victime doive être réorientée vers Payoke ou Sürya (ou inversement). Chaque situation est évaluée en fonction du contexte et des besoins de la victime concernée.



**Nombre de victimes
par arrondissement judiciaire
(les 5 dernières années)**

NATIONALITÉ DES VICTIMES



Nombre de victimes par nationalités (sur 30 ans)

>110

| | |
|----------|-----|
| Maroc | 183 |
| Roumanie | 155 |
| Nigéria | 134 |
| Bulgarie | 115 |
| Chine | 111 |

>15

| | |
|----------------|----|
| Afghanistan | 25 |
| Congo (Zaire) | 25 |
| Ghana | 25 |
| Moldavie | 24 |
| Equateur | 23 |
| Algérie | 22 |
| Tunisie | 22 |
| Belgique | 19 |
| Cameroon | 19 |
| Bénin | 17 |
| Ex-Yougoslavie | 16 |
| Sri Lanka | 16 |

>50

| | |
|---------|-----|
| Albanie | 109 |
| Brésil | 79 |
| Inde | 52 |

>25

| | |
|----------|----|
| Oekraine | 40 |
| Iran | 37 |
| Vietnam | 34 |
| Egypte | 32 |
| Pologne | 30 |
| Russie | 28 |
| Irak | 26 |
| Serbie | 26 |

>10

| | |
|-------------|----|
| Colombie | 15 |
| Slovaquie | 14 |
| Turquie | 14 |
| Philippines | 13 |
| Thaïlande | 13 |
| Libéria | 11 |

>5

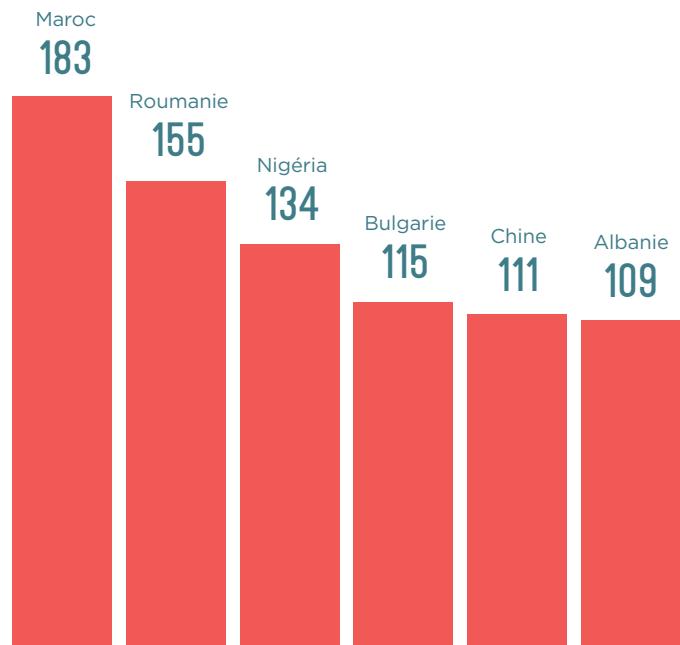
| | |
|------------------------|----|
| Burkina Fasso | 10 |
| Lituanie | 10 |
| Sierra Leone | 10 |
| Kosovo | 9 |
| Pakistan | 9 |
| Macédoine | 8 |
| Somalie | 8 |
| Bangladesh | 7 |
| Côte d'Ivoire | 7 |
| Espagne | 7 |
| Ethiopie | 7 |
| Guinée | 6 |
| Hongrie | 6 |
| Kenya | 6 |
| Tchéquie | 6 |
| Grèce | 5 |
| Pérou | 5 |
| République Dominicaine | 5 |
| Sénégal | 5 |

<5

| | |
|-----------------|---|
| El Salvador | 4 |
| Guatemala | 4 |
| Kazakhstan | 4 |
| Mali | 4 |
| Ouzbékistan | 4 |
| Palestine | 4 |
| Portugal | 4 |
| Syrie | 4 |
| Biélorussie | 3 |
| Cap Vert | 3 |
| Erythrée | 3 |
| France | 3 |
| Guinée-Bissau | 3 |
| Indonésie | 3 |
| Lettonie | 3 |
| Soudan | 3 |
| Tchad | 3 |
| Togo | 3 |
| Venezuela | 3 |
| Afrique du sud | 2 |
| Allemagne | 2 |
| Angola | 2 |
| Arménie | 2 |
| Bosnie | 2 |
| Croatie | 2 |
| Haiti | 2 |
| Italie | 2 |
| Madagascar | 2 |
| Mexique | 2 |
| Niger | 2 |
| Argentine | 1 |
| Bolivie | 1 |
| Etats-Unis | 1 |
| Géorgie | 1 |
| Grande-Bretagne | 1 |
| Honduras | 1 |
| Ile Maurice | 1 |
| Jamaique | 1 |
| Jordanie | 1 |
| Kirghizstan | 1 |
| Lesotho | 1 |
| Montenegro | 1 |
| Népal | 1 |
| Ouganda | 1 |
| Pays-Bas | 1 |
| Rwanda | 1 |
| Slovénie | 1 |
| Tadjikistan | 1 |
| Tanzanie | 1 |
| Tibet | 1 |
| Inconnu | 1 |

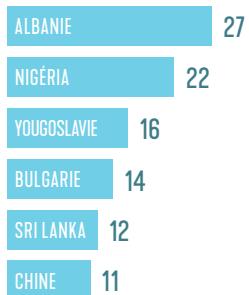
Les nationalités les plus fréquentes sur 30 ans

PAG-ASA a accompagné des victimes de 104 nationalités différentes. Parmi celles-ci, six comptent chacune plus de 100 victimes prises en charge. Bien que ces six nationalités soient constamment représentées, les nationalités les plus fréquentes ont varié au fil des années. Selon les périodes, d'autres nationalités ont parfois été plus représentées, comme vous pouvez le voir dans la page suivante.

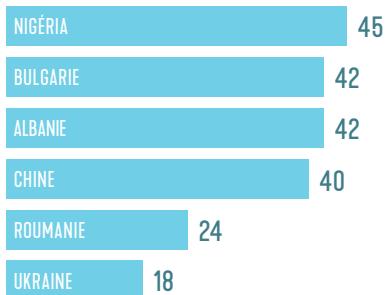


Les nationalités les plus fréquentes par périodes de 5 ans

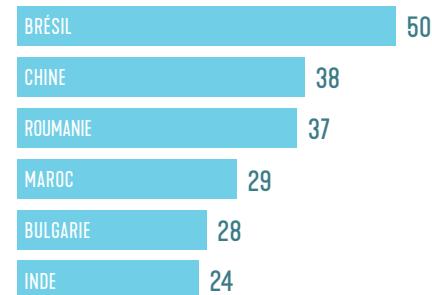
1995 – 1998



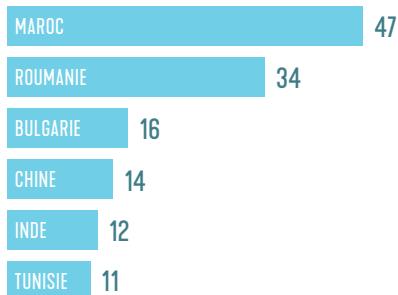
1998 – 2003



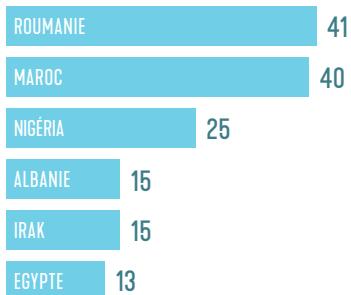
2004 – 2008



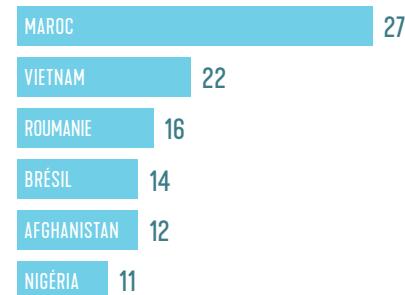
2009 – 2013



2014 – 2018



2019 – 2023



NOUVEAUX PROJETS

“

Vivre à CO-KOT avec d'autres jeunes de Bruxelles ou d'ailleurs me permet de grandir et d'apprendre à vivre pleinement l'instant présent.

A., ALBANIË, EXPLOITÉE À HAINAUT

L'approche de PAG-ASA est basée sur la personnalisation : chaque accompagnement individuel est adapté au client, en fonction de ses besoins, son contexte et ses compétences. Lorsque les besoins individuels révèlent de nouvelles tendances au sein de notre public cible ou au niveau sociétal, et qu'il semble pertinent pour nous d'y répondre en tant qu'organisation, PAG-ASA n'hésite pas à lancer de nouveaux projets-pilotes susceptibles de répondre à ces nouvelles tendances. C'est ainsi qu'au cours des 5 dernières années les projets suivants ont vu le jour.

1 Outreach

Ce projet (soutenu par Safe Brussels) permet à notre équipe de participer aux actions anti-traite de la police et de l'inspection sociale à Bruxelles, ou de rester en 'stand-by' pour rencontrer au commissariat les victimes retrouvées lors de ces actions. Cette approche permet de rencontrer les victimes sur le terrain pour leur expliquer leurs droits et l'aide disponible.

2 Point de contact national

Avec le soutien du SPF Justice ; Sürya, Payoke et PAG-ASA, ont pu lancer le nouveau 'point de contact national' pour les victimes de traite des êtres humains : un site web commun et un numéro de téléphone centralisé pour faciliter l'accès des victimes aux services d'aide.

3 MyEldo

Avec le soutien financier de l'AMIF, Myria, Sürya, Payoke et PAG-ASA ont développé 'MyEldo': une application web pour l'enregistrement des signalements et le suivi des accompagnements, qui permet d'améliorer notre efficacité et d'offrir une image plus complète du phénomène de la traite en Belgique.

4 Meza

Grâce au soutien financier de la Flandre, notre partenaire Minor Ndako a ouvert une maison d'accueil pour filles MENA victimes présumées d'exploitation sexuelle. PAG-ASA assure la gestion des signalements 24h/7j et

l'accompagnement juridique et administratif des jeunes sur place. Ce projet du côté néerlandophone du pays complète notre collaboration avec Esperanto du côté francophone afin de garantir l'accompagnement des mineurs partout en Belgique.

5 VONA

Financé par l'Union européenne, le projet VONA vise à améliorer la prise en charge des femmes victimes de traite avec une approche sensible au genre et axée sur les traumatismes. Le projet nous permet entre autres de financer des séances chez le psychologue, thérapeute ou psychiatre, lorsque la mutuelle ou le CPAS n'intervient pas.

6 CO-KOT

En partenariat avec divers acteurs, nous avons créé CO-KOT : un 'kot' particulier à Bruxelles, où cohabitent des étudiants, des anciens MENA suivis par Minor Ndako et des jeunes clients de PAG-ASA. L'initiative a pour but de favoriser l'intégration sociale et le développement personnel dans un environnement diversifié.

FORMATION ET SENSIBILISATION

La formation et la sensibilisation jouent un rôle crucial pour permettre aux professionnels de 1ère ligne de reconnaître rapidement les signes et les indicateurs d'une potentielle situation de traite et d'orienter efficacement les victimes présumées vers un des trois centres spécialisés.

Nous offrons des formations ainsi que du matériel de sensibilisation pour les professionnels qui sont en contact avec des groupes à risques et/ou des victimes potentielles. Nous sommes régulièrement contactés à cet égard par des partenaires et d'autres organisations nationales et internationales.

Au niveau de la Région Bruxelles-Capitale, nous avons pu augmenter significativement le nombre de formations depuis 2019 grâce à un subside de Safe Brussels et une convention de collaboration avec l'Ecole Régionale d'Administration Publique (ERAP) pour offrir des formations sur la traite des êtres humains aux travailleurs de l'administration publique.

Nous menons également des actions de sensibilisation auprès du grand public, en particulier à l'occasion de la Journée mondiale contre la traite des personnes le 30 juillet et de la Journée européenne contre la traite des êtres humains le 18 octobre. Depuis 2022, nous organisons chaque année notre « Semaine contre la traite » à Bruxelles : cette initiative comprend des formations, des projections de films, des expositions photos et des actions de sensibilisation.

LES 5 DERNIÈRES ANNÉES:

2.650

nombre de
professionnels formés

49

nombre de délégations
internationales qui
ont visité PAG-ASA

6.620

nombre de personnes qui ont
participé à nos actions de
sensibilisation

Professionnels qui ont suivi une formation

Police locale et fédérale • Inspection régionale et fédérale • Magistrats • Juristes de parquet Tuteurs • Fonctionnaires • Avocats
Travailleurs des centres d'accueil FEDASIL, Croix Rouge et Caritas • Services sociaux • Services de jeunes • Services médicaux
Assistants sociaux • CPAS • Travailleurs de rue • Office des Etrangers • Services MENA • Aide à la jeunesse • Educateurs
Services Prévention Administrations communales • Organisations internationales • Personnel d'ambassades • Syndicats
Services pour personnes migrantes et sans-abris

NOTRE ÉQUIPE

Au tout début, l'équipe de PAG-ASA n'était composée que de quatre travailleurs, soutenus par une grande équipe de bénévoles. Chacun d'entre eux portait de multiples casquettes, se chargeant aussi bien du soutien administratif et juridique que de l'aide psychosociale, tout en assurant la gestion quotidienne de la maison d'accueil. Avec un engagement sans faille, ils ont tous ensemble posé les bases solides de notre organisation.

Au fil des années, notre équipe s'est agrandie et spécialisée pour répondre à un nombre croissant de signalements et d'accompagnements et à un contexte de plus en plus complexe sur le terrain. PAG-ASA a choisi d'engager des professionnels issus de divers horizons, chacun apportant son expérience et son expertise. Cette évolution nous a permis de développer notre approche, d'offrir des réponses plus diversifiées et adaptées aux besoins des victimes et de leurs différents profils , tout en renforçant notre capacité à faire face aux défis croissants liés à la lutte contre traite des êtres humains sur le terrain et au niveau politique.

Aujourd'hui notre équipe compte 37 travailleurs et 10 bénévoles !

37
employés

6
administrateurs

10
bénévoles

Au 01/10/2024

Directrice

Sarah De Hovre

**Administration,
Finances et
Infrastructure**

Ayten

Cathy

Lirim

Nathalie Pi.

Sylvette

Brahim

**Formation et
Communication**

Ilse

Mara

**Travailleurs
psychosociaux**

Aïsha

Amandine

Anne-Sophie

Annelies

Ayako

Babette

Charlotte

Eva

Ilse

Joke

Judith

Liesbeth T.

Maaike

Marie

Nathalie Pr.

Ruban

**Travailleurs
juridiques**

Anna

Anne-Marie

Enisa

Kelly

Liesbeth S.

Lotte

Mari

Mary

Melanie

Mylène

Sally

**Travailleurs
de nuit**

Arthur

Nilo

Bénévoles

Alina

Karel

Katarina

Laure

Lieve

Masha

Mike

Mourad

Roos

Teodora

Conseil d'Administration

Jozef DE WITTE (Président)

France BLANMAILLAND

Linda CONINGS

Julie LEJEUNE

Johan VANGENECHTEN

Annelies VANGOIDSENHOVEN

AVEC LE SOUTIEN DE



Un grand merci à nos donateurs privés et aux organisations
qui nous ont soutenus financièrement tout au long de ces années:

AG Solidarity • Aureus Ars & Scientia • Cera • Euroclear Belgium • Fondation Reine Paola • Fondation Samilia
Fonds Cecilia Ramos • Fonds Jean Praet • Fonds Kornelia Dirichs • Fonds Westmalle • Innerwheel II Antwerpen
KBS-FRB • Orea Capital • Rotary BXL Vesale • Soroptimist International Belgium • Talitha Koum • United Fund for Belgium
Vzw Oever • Vzw Overmolen • Vzw Welzijnszorg • Zusters van Liefde Roeselaere

Si vous souhaitez nous donner un petit coup de pouce financier,
vous pouvez faire un versement au compte bancaire BE20 0011 7035 9156 au nom de PAG-ASA asbl.
PAG-ASA peut délivrer des certificats d'exemption fiscale à partir de 40 euros par année.

Dit verslag is ook beschikbaar in het Nederlands
Via info@pag-aso.be of/ou www.pag-aso.be

Editeur responsable : Sarah De Hovre
Rédaction : Maria Ioriatti et Sarah De Hovre
Lay-out : G limp
Citations: toutes avec un nom d'emprunt pour des raisons de sécurité

PAG-ASA © 2024



